



**MAIRIE DE BORDES- ESPACE TERRE D'ENVOL**

17, rue de Lourdes

Tél. : 05 59 53 20 26 - Email : [accueil@bordes64.fr](mailto:accueil@bordes64.fr)

Lundi/Mercredi/Vendredi : 8h30 -12h00 / 13h00 -17h00

Mardi/Jeudi : 8h30 -12h00

 Mairie de Bordes 64  [mairiedebordes](https://www.instagram.com/mairiedebordes)



# Edito du Maire

## Bordaises, Bordais, chers amis,

Vous trouverez dans ce bulletin municipal de juillet, les réalisations actées par le Conseil Municipal. Certains travaux ont déjà débuté ou sont terminés. Ainsi, la rénovation complète du foyer du FC la Ribère est réalisée, le chemin latéral, la route de Lourdes sont en cours de réhabilitation. Les études de rénovation de l'école Jean Lannette et de réhabilitation de la place Jean Nouguès continuent. Au delà des travaux, nous restons très attachés aux liens intergénérationnels, au bien vivre ensemble.

C'est dans cet esprit que nous vous proposons une Mutuelle Communale Mutami vous permettant une comparaison avec votre contrat actuel et de réaliser des économies.

C'est aussi dans cet esprit de fraternité que nous soutenons le comité d'animation pour l'organisation de la traditionnelle fête du village avec le désormais habituel défilé de chars. J'aurai plaisir à vous y rencontrer

**Bien à vous**  
**Serge CASTAGNAU**  
Maire de Bordes

## Nouveau service en ligne : PORTAIL DE RÉSERVATION DES SALLES ET DU MATÉRIEL COMMUNAL

Dans le cadre de la modernisation de ses services, la commune met en place un nouveau logiciel de gestion des réservations à destination des administrés, des associations et des acteurs locaux.

Ce nouveau portail a pour objectif de faciliter vos démarches liées à la réservation des salles municipales ainsi qu'au prêt de matériel (tables, chaises, etc.).

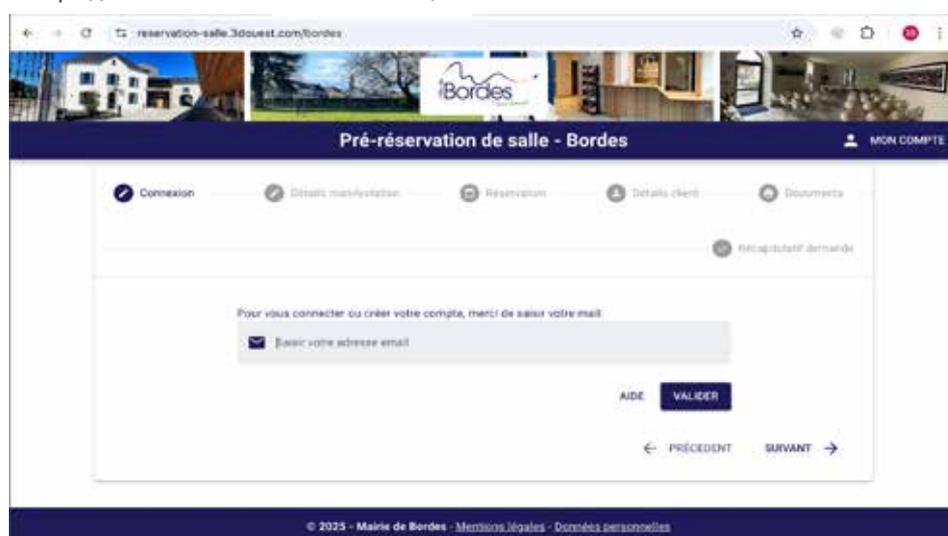
### • Un service simple, rapide et accessible 24h/24 :

Grâce à cette plateforme en ligne, vous pouvez désormais :

- Consulter les disponibilités des salles communales et du matériel en temps réel,
- Remplir un formulaire de pré-réservation en quelques clics,
- Suivre vos demandes de réservation directement depuis votre espace personnel,
- Accéder à votre historique de locations, de prêts, de factures et autres documents.

Pour accéder au portail, rendez-vous directement sur ce site :

<https://reservation-salle.3douest.com/bordes>



Plus d'informations sur le site internet de la mairie :

[www.bordes64.fr](http://www.bordes64.fr) - rubrique «Location de salles»

Ce service s'adresse à l'ensemble des administrés : particuliers et associations. Il vous permet de gagner du temps tout en assurant un meilleur suivi de vos demandes, dans une logique de transparence et de simplification.

Pour toute question ou assistance, vous pouvez contacter l'accueil du secrétariat de la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

## COMMÉMORATIONS :

La municipalité en collaboration avec l'amicale des anciens combattants a célébré les dates du 19 mars, 8 mai et 18 juin. À chaque commémoration une gerbe est déposée sur le monument aux morts avant la minute de silence et la Marseillaise.

Ces célébrations sont suivies d'un vin d'honneur offert par la commune.



## ATELIERS NUMÉRIQUES

La mairie de Bordes, en partenariat avec La Fibre 64, organise des ateliers gratuits de découverte et de perfectionnement à l'ordinateur, la tablette et le smartphone les mardis 9, 23, 30 septembre et 7 octobre 2025.

Une formation pour débutants et divers thèmes de perfectionnement sont proposés :

- Les bons réflexes sécurité
- Acheter et vendre en sécurité sur Internet.
- Rechercher, choisir et installer ses applications du quotidien.
- Scanner des documents avec son smartphone et les envoyer par mail.

Inscriptions ouvertes en mairie en vous présentant à l'accueil ou par téléphone au : 05 59 53 20 26



### Initiation et perfectionnement Ordinateur, Smartphone/Tablette, Internet (gratuit sur inscription)

#### Vous êtes débutant ?

Découvrez les séances suivantes sur ordinateur sur 4 matinées (9h30 - 12h) :

Utiliser l'équipement sereinement

Profiter en toute sécurité

Chercher une information sur internet

Communiquer et vous divertir

#### Vous souhaitez vous perfectionner ?

Participez à une ou plusieurs des 4 thématiques suivantes (13h30 - 15h30) :

Installer et  
choisir ses  
applications du  
quotidien

Scanner des  
documents avec  
son smartphone  
et les envoyer  
par mail

Les bons  
réflexes  
sécurité

Acheter &  
Vendre en  
toute sécurité  
sur Internet

Les mardis 9, 23, 30  
septembre & 7 octobre 2025

Inscriptions à la mairie de Bordes  
avant le 2 septembre 2025



## NOUVELLE MUTUELLE COMMUNALE : des permanences pour vous accompagner !

Dans le cadre d'un partenariat initié au 1er juin 2025 entre la commune de Bordes et la mutuelle Mutami, une nouvelle offre de mutuelle communale accessible à tous les habitants est proposée. Ce dispositif vise à permettre à chacun de bénéficier d'une couverture santé de qualité à un tarif négocié.

Pour accompagner ce lancement, des permanences d'information gratuites et ouvertes à tous auront lieu dans votre mairie, à partir de septembre 2025, en présence de votre conseiller Mutami. Vous pourrez ainsi poser vos questions, comparer les offres, et obtenir des conseils personnalisés, quel que soit votre profil (salarié, retraité, étudiant, demandeur d'emploi...).

Veillez contacter la Mairie par téléphone ou vous rendre à l'accueil pour prendre rendez-vous.

Votre agence de proximité Mutami -  
Agence de Pau

Adresse : 3 cours Bosquet, 64000 Pau

Téléphone : 09 77 425 525

Mail : pau@mutami.fr



# TRAVAUX

## ✔ Toiture foyer du foot

Suite aux orages de grêle de juin 2022, la toiture du foyer du foot avait été très endommagée. En ce début d'année, la réfection totale a enfin été réalisée.



## ✔ Remplacement des adductions d'eau potable

Le SEAPAN (Service d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nay) poursuit le remplacement des conduites d'eau potable sur la commune. Ainsi, en ce début d'année, c'est une partie de la rue du bois qui voit ses vieilles conduites d'eau remplacées.



## ✔ Lotissement Mérillon

Le nouveau lotissement communal de cinq terrains à destination des propriétaires occupants est situé avenue Gaston Fébus, plein centre, calme, à proximité des écoles et de toutes les commodités. Sa commercialisation à des tarifs très attractifs se poursuit. Sur ces cinq lots proposés, trois ont été vendus à ce jour avec deux maisons déjà en construction.

Pour tout renseignement contactez l'accueil de la mairie.

Une seconde tranche de douze lots sera lancée avant la fin de l'année.

## Éclairage public

Parmi plusieurs communes de la plaine de Nay, Bordes a été victime de vols de câbles alimentant l'éclairage public :

Rue du bois - Rue du pic d'Aneto - Avenue Gaston Fébus - Le stade et rue du stade

Le préjudice est très lourd pour le budget communal, car les réparations ne sont pas prises en charge par nos assurances. C'est pourquoi, pour éviter de tels actes, la décision a été prise de substituer, lorsque c'est possible, les lampadaires en place par des dispositifs d'éclairage

solaire sur les mâts existants. Pour les lampadaires classiques avec câblage souterrain, une sécurisation de la trappe de visite sera réalisée.



## Rénovation énergétique école Jean LANNETTE

Le 12 mars 2025 le Maire a reçu en Mairie la communauté éducative bordaise (directeurs d'écoles, enseignants, représentants des parents d'élèves, personnel communal) pour présenter le projet de rénovation de l'école Jean Lannette.

Ce projet, ambitieux et nécessaire, est le reflet de l'engagement de la municipalité envers l'éducation, le bien-être des enfants et la durabilité de la commune.

L'école Jean Lannette a déjà fait l'objet de plusieurs séquences de travaux depuis 2008 pour près d'1 million d'euros :

- La réfection de l'ensemble des couvertures,
- L'isolation des combles,
- Le remplacement des menuiseries,
- La création d'un préau et de 2 salles de classe.

De même, l'aménagement des espaces verts et des aires de jeux autour de l'école a embelli le cadre de vie et contribué au vivre ensemble.

Certains de ses locaux présentent des signes de vieillissement et méritent un bon rafraîchissement. Le confort acoustique des classes est à revoir et d'autres mises aux normes sont nécessaires. De plus, la garderie, actuellement située en dehors de l'école, pose des problèmes de sécurité lors des transferts des enfants.

Ce constat a conduit à envisager une rénovation complète de l'école, non seulement pour améliorer les conditions d'apprentissage et de sécurité, mais aussi pour répondre à un cadre réglementaire exigeant. En effet, l'école est soumise au décret tertiaire qui a pour objectif de diminuer progressivement la consommation d'énergie finale des bâtiments tertiaires, avec des cibles de réduction de 40 % en 2030, 50 % en 2040, et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

Ce décret qui impose donc des obligations en matière d'économies d'énergie, nous offre l'opportunité de moderniser nos infrastructures tout en bénéficiant de financements possibles et en réalisant des économies d'énergie significatives.

**Ce projet comprend plusieurs volets :**

- Mise aux normes et accessibilité :
- Travaux pour mettre l'école aux normes incendie et accessibilité, garantissant ainsi la sécurité de tous les usagers.

**Amélioration du confort acoustique :**

Les classes seront réaménagées pour offrir un meilleur confort acoustique, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage plus serein et propice à la concentration.

**Réaménagement de la garderie**

La garderie sera intégrée au sein de l'école, éliminant ainsi les risques liés aux transferts des enfants et offrant un cadre

plus sécurisé et pratique pour les parents et les enseignants.

**Désamiantage :**

Comme dans 82% des établissements scolaires en France nous pouvons trouver de l'amiante sous forme non friable dans l'école Jean LANNETTE. Bien que ne présentant pas de danger, la commune fait le choix de profiter de ces travaux pour débarrasser définitivement l'école de cette substance.

**Économies d'énergie :**

En conformité avec le décret tertiaire, nous mettrons en place des solutions pour réduire la consommation énergétique de l'école, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique et à la réduction de nos factures énergétiques.

Ce projet ne pourra réussir qu'en collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative.

Pour un budget prévisionnel de 1 034 000€ HT, les travaux s'étaleront entre juillet 2026 et décembre 2027 en plusieurs phases de travaux qui seront préparées pour créer le moins de désagréments possibles à l'enseignement et au confort des usagers.

En conclusion, la rénovation énergétique de l'école Jean Lannette est bien plus qu'un simple projet de construction. C'est un investissement dans l'avenir de nos enfants, dans la qualité de notre éducation et dans la durabilité de notre commune.

## Place JEAN NOUGUÈS

À la suite des travaux regroupant les membres des commissions extra-municipales, cadre de vie, voirie et travaux, les principales associations du village utilisant les bâtiments sur la place, mais aussi les riverains avec le concours du groupement THAL ARCHI et SMTB regroupant l'architecte urbaniste, le paysagiste et vrd (voirie et réseaux divers) ...un projet d'aménagement de la place a été proposé.

Ainsi, les premiers travaux de réhabilitation devraient commencer avant la fin de cette année.

Ces premiers travaux financés avec le concours du Service d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nay

et l'Agence de l'eau consisteront à désimperméabiliser la place par décroustage des surfaces et création de drains.

La renaturation et la désimperméabilisation des sols urbains ont de nombreux avantages : outre l'amélioration du cadre de vie elles permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favorisent la biodiversité et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.

La désimperméabilisation consiste à rendre aux sols leur capacité d'absorption naturelle, soit en supprimant les surfaces imperméables, soit en les modifiant pour qu'elles laissent passer l'eau.

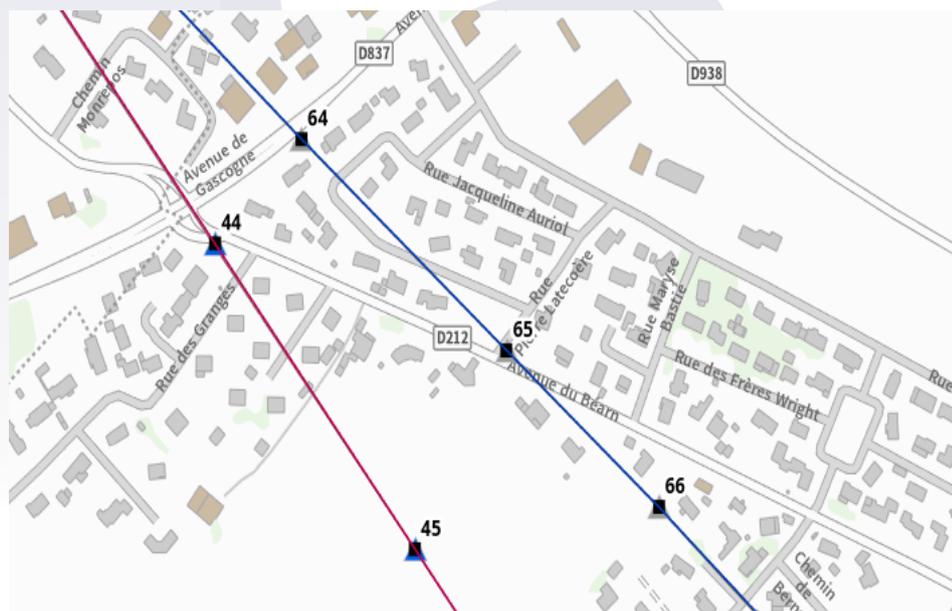
Réhabilitation des surfaces imperméables : En remplaçant les revêtements traditionnels par des matériaux perméables, tels que les pavés alvéolés ou les enrobés poreux, l'infiltration directe de l'eau dans le sol est favorisée.

## ➤ Sécurisation réseau haute tension

RTE (Réseau de Transport Électrique) va réaliser des travaux de réfection de la ligne haute tension 150KV BASTILLAC - JURANCON traversant des quartiers de Bordes entre les mois de juillet et décembre 2025.

Les travaux effectués par l'entreprise COPLAND / HELCOM consisteront au remplacement de tronçons de câbles cuivre au-dessus d'habitations (ligne bleue).

En amont de la réalisation de ces travaux les riverains concernés seront individuellement prévenus d'éventuelles gênes qui consisteraient à des perturbations dans la circulation des véhicules.



Cédric photo: THAL ARCHI

# VOIRIE et AMÉNAGEMENTS

De nombreux travaux de voirie et d'aménagements divers ont été engagés en ce début d'année 2025 :

## Travaux de voirie

Rue de l'Aubisque - Impasse du stade - Impasse de l'Estibette \_ Trottoirs rue Gaston Fébus  
Chemin latéral et carrefour avec rue du stade - Rue des Agudas



## Place réservée devant l'école

Une place réservée aux véhicules de transport scolaire (VL) a été réalisée à côté de la place existante réservée aux personnes à mobilité réduite.



## RD 937

La dernière phase de réfection et d'aménagement de la RD937 depuis la rue du stade jusqu'à l'impasse Capsus est en cours d'achèvement.

## Composteurs collectifs

**Pour rappel, depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour les particuliers comme pour les professionnels quel que soit le volume.**

Deux solutions peuvent être exploitées pour gérer ces biodéchets :

La gestion de proximité où ce sont les usagers qui assurent le traitement de leurs biodéchets eux-mêmes en pratiquant du compostage individuel ou partagé (collectif).

La collecte séparée soit en porte à porte ou en point d'apport volontaire. (Investissement de bacs et/ou d'abri bacs, mise en place d'une collecte par camion, ...).

Pour notre territoire, la CCPN a fait le choix de la gestion de proximité, ce qui est le plus cohérent.

Il est donc intéressant de mettre en place des points de compostage collectif, partagé sur les communes dont la population est assez dense.

L'intérêt de cette mise en place est tout d'abord d'apporter une solution de tri des biodéchets à ceux qui ne peuvent

pas le faire sur leur propriété ou dans leur location et de leur permettre de réduire d'au moins 30% des déchets de leur poubelle d'ordures ménagères.

Ainsi la commune de Bordes a mis à disposition des habitants un composteur collectif proche des services techniques, 25 avenue Gaston Fébus.



ILS SONT  
**TRI**  
FORTS  
CES BÉARNAIS



VALOR BEARN  
+ VOUS TRIEZ + NOUS VALORISONS

Les Béarnais sont très forts en tri « Ils sont tri forts ces Béarnais ». Ce slogan, visible dans tout le Béarn, félicite les efforts consentis par les 300 000 habitants sur le tri au quotidien. Il faut être clair, le premier maillon de la chaîne, c'est chaque habitant du Béarn, c'est vous ! Des gestes justes et faits avec soin permettent de maximiser la valorisation de tous les emballages, notamment les cannettes en aluminium et les capsules de café dans la poubelle jaune. Le contenu de celle-ci part ensuite direction le centre de tri de Sévignacq. Ce site, un des plus performants de France, est capable de trier de manière précise tous les déchets de la poubelle jaune, revendus ensuite à des filières spécialisées pour créer de nouveaux produits. En Béarn, c'est bien simple : 100% des capsules de café sont recyclées ! Alors qu'en France, seulement 50% du territoire est doté d'outils technologiques pour réaliser cette action. Les ordures ménagères, elles, empruntent le chemin de l'unité de valorisation énergétique de Lescar. Incinérées, elles produisent de l'énergie pour le réseau de chaleur de l'agglomération, alimentant les bâtiments publics et certaines résidences collectives. Sans oublier les déchets verts transformés en compost via votre container ou en déchèterie. Ce cercle vertueux, chapeauté par Valor Béarn qui traite les déchets de 300000 habitants sur le territoire, est à faire perdurer. Pour continuer à dire « Ils sont tri forts ces Béarnais ».

## Budget participatif 2025 deux beaux projets pour Bordes !

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette nouvelle édition du budget participatif de la commune !

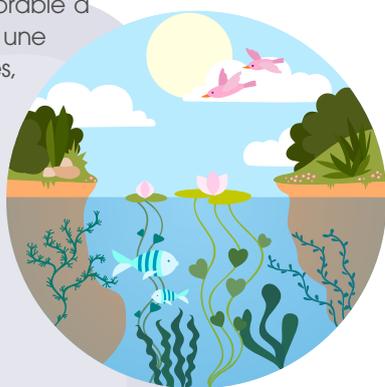
Cette année, sept idées ont été déposées. Après étude attentive, certaines n'ont malheureusement pas pu être retenues car elles ne répondaient pas aux critères fixés ou n'étaient pas réalisables dans les conditions actuelles.

Au final, deux initiatives ont été sélectionnées pour être réalisées directement, car elles entrent dans le cadre des 10 000 € alloués cette année.

### Une mare pour la biodiversité, proposée par Mme Florence Niveaux

Ce projet vise à créer un petit espace naturel favorable à la biodiversité. Une mare bien conçue accueille une faune et une flore variées : amphibiens, libellules, oiseaux, plantes aquatiques... Elle joue aussi un rôle de régulateur naturel, notamment contre les moustiques, en attirant leurs prédateurs naturels comme les grenouilles ou les larves de libellules.

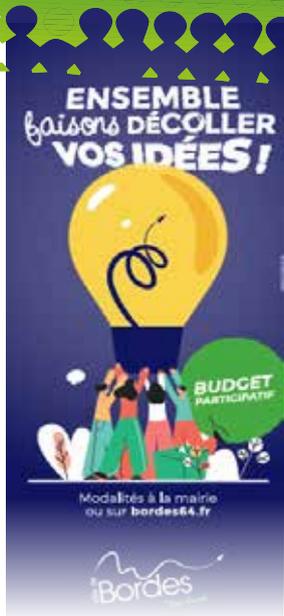
Il reste maintenant à définir l'emplacement le plus adapté et à étudier la faisabilité technique. Un grand bravo à Mme Niveaux pour cette belle idée en faveur de l'environnement !



### Une table de ping-pong extérieure, proposée par M. Martin

Ce second projet vient compléter l'espace de loisirs intergénérationnel, créé en 2023 et déjà largement adopté par les habitants. L'installation d'une table de ping-pong permettra de diversifier l'offre de jeux, tout en favorisant les rencontres entre générations autour d'une activité conviviale et accessible à tous.

Ces deux projets sont la preuve que l'implication des Bordais et Bordaises est une richesse pour notre commune. Merci à tous les participants pour leur créativité et leur engagement au service du bien vivre ensemble à Bordes !



## Recensement de la population 2026

Au premier trimestre 2026, la commune de Bordes organisera un recensement de ses habitants, une opération qui se déroule tous les cinq ans. Ce recensement est crucial pour la commune, car il permet de mettre à jour la population de référence, diffusée chaque année en décembre.

Les informations collectées lors du recensement sont indispensables pour la planification et la réalisation de projets, petits et grands. Ces chiffres influencent la participation de l'État au budget des communes et sont utilisés dans plus de 350 textes réglementaires, couvrant des domaines variés comme le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, et la réglementation sur l'hébergement d'urgence.

La connaissance de ces statistiques est essentielle pour préparer les décisions publiques, notamment celles relatives aux équipements collectifs comme les logements, les services pour la petite enfance, les personnes âgées, et les moyens de transport.

Des agents recenseurs seront recrutés pour cette enquête, et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez. Ils vous proposeront de répondre au questionnaire du recensement en ligne, un mode de réponse que nous vous encourageons vivement à privilégier.



**Vendredi 4 et Samedi 5 juillet**

Pyrène festival

**Jeu**di 17 juillet à 15h

Représentation  
théâtrale pour tous «  
Peau d'âne »

jardin maison Mérillon 27  
avenue G. Fébus

# AGENDA

**Vendredi 18 au Dimanche 20 juillet**

Fêtes de Bordes

**Samedi 6 septembre**

Forum des associations

**Dimanche 12 octobre**

Foire d'Automne